

CHS CT du 21 mars 2019

**Point II.3
Projets de constitution de 2 comités issus du CHS CT**

Afin de renforcer l'accompagnement des agents et services et d'être dans une démarche préventive toujours plus optimisée, il est proposé la constitution de deux comités :

Comité de prévention des RPS

- Proposition de composition
 - 6 représentant.e.s du personnel ;
 - 3 représentant.e.s de la DFA (service ressources) ;
 - le.la Conseillère en Prévention des Risques Professionnels pour la direction ;
 - le médecin du travail référent de la DFA.
- Prochaines étapes :
 1. 1^{ère} réunion du comité courant avril pour présentation du plan d'action de prévention des RPS DFA
 2. Identifier les priorités du second semestre 2019 en lien avec l'élaboration du DUERP en cours
- Rythme des rencontres :
 - 1 fois par trimestre

Comité de suivi Bédier

- Proposition de composition
 - 6 représentant.e.s du personnel ;
 - 3 représentant.e.s de la DFA (service ressources) ;
 - 3 membres du réseau prévention DFA (dont 1 de Bédier Est) ;
 - le.la Conseillère en Prévention des Risques Professionnels pour la direction ;
 - le médecin du travail référent de la DFA.
- Prochaines étapes :
 1. 1^{ère} réunion du comité début mai pour présentation du suivi des difficultés et actions en lien avec l'hygiène et la sécurité ;
 2. Visite du site (à identifier selon priorités ciblées lors de la première rencontre).
- Rythme des rencontres :
 - 1 fois par trimestre